



Conseil économique et social

Distr. générale
10 février 2015
Français
Original : anglais

Session de 2015

21 juillet 2014-22 juillet 2015

Point 20 de l'ordre du jour

Instituts de recherche et de formation des Nations Unies

Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche

Rapport du Secrétaire général

Résumé

L'Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche (UNITAR) aide des particuliers, des organisations et des institutions à améliorer leurs méthodes de décision à l'échelle mondiale et facilite l'action nationale visant un avenir meilleur. Il a deux catégories de public : les délégués et les autres acteurs qui participent aux processus intergouvernementaux d'établissement de normes, de politiques et de procédures mondiales dans les domaines qui intéressent les Nations Unies; et les principaux acteurs aux niveaux national et local qui cherchent à donner une expression concrète aux accords multilatéraux.

En 2014, l'UNITAR a lancé un nouveau cadre stratégique de quatre ans; les résultats prévus sont organisés en cinq grands domaines de programme : le renforcement du multilatéralisme, la promotion du développement économique et de l'inclusion sociale, la recherche de la viabilité environnementale et de la croissance verte, la promotion d'une paix durable, et l'amélioration de la résilience et de l'assistance humanitaire. Les résultats enregistrés en 2014 sont encourageants; l'Institut a dispensé des services d'acquisition des connaissances, de formation et de partage des connaissances à 31 000 personnes dans l'ensemble des États Membres, soit 22 % de plus qu'en 2013. Ces résultats ont été obtenus par l'organisation de 500 réunions environ, dont 60 % avaient expressément des objectifs d'acquisition de connaissances.



Durant cette période, l'Institut a lancé plusieurs nouvelles initiatives intéressantes, notamment une série de réunions d'information des délégués sur le programme de développement pour l'après-2015, un cours en ligne ouvert à tous sur le changement climatique, un cours électronique sur les enfants soldats et un séminaire de haut niveau à l'intention des représentants des États africains qui sont membres du Conseil de sécurité, vont bientôt l'être ou cessent juste de l'être.

Parallèlement à ces résultats liés aux programmes, l'Institut a également obtenu des résultats importants dans plusieurs domaines fonctionnels, notamment le suivi de la performance des programmes, l'assurance de qualité, la création de partenariats et l'image de marque. Environ 80 % des bénéficiaires des activités de l'Institut ont participé à des réunions organisées avec d'autres entités, dont des organismes des Nations Unies (26 % des partenariats), ou encore des universités et autres établissements d'enseignement supérieur, des organisations non gouvernementales et des organismes privés.

La performance financière de l'UNITAR se caractérise par la stabilité et une croissance modeste. Pour l'exercice biennal achevé le 31 décembre 2013, le montant total des ressources atteignait 43,3 millions de dollars, contre 42,1 millions de dollars à la fin de l'exercice précédent, le 31 décembre 2011, soit une augmentation de 1,2 million de dollars ou encore de 2,9 %. L'Institut a remarquablement réussi à mettre un terme à la tendance à la baisse des contributions au Fonds général non affectées, grâce au généreux soutien du Gouvernement algérien.

Le Secrétaire général recommande à l'Institut de continuer à s'efforcer de répondre aux besoins d'acquisition de connaissances et d'autres capacités conformément à son mandat et à son cadre stratégique 2014-2017, et de renforcer encore la qualité de ses services de formation; il recommande aussi aux États Membres de continuer à soutenir pleinement l'UNITAR.

I. Introduction

1. L'Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche (UNITAR) est l'organisme des Nations Unies qui se consacre à la formation. Cherchant à renforcer l'efficacité du fonctionnement de l'Organisation, la mission de l'Institut est de renforcer les capacités des particuliers, des organisations et des institutions, pour une meilleure prise de décisions à l'échelle mondiale et pour soutenir l'action menée au niveau des pays en vue de l'avènement d'un avenir meilleur.

2. Dans cette mission, l'Institut attache une grande importance à la fourniture de produits et de services liés à l'acquisition de connaissances et au transfert des connaissances, à la diffusion de savoir-faire et à la sensibilisation, dans le but de susciter des changements de comportement, d'améliorer la performance en cours d'emploi et de renforcer d'autres capacités de ses bénéficiaires, qu'il s'agisse de particuliers ou d'organisations. Parallèlement à ses services qui visent expressément l'acquisition de connaissances, l'Institut organise aussi des services de formation et des services consultatifs pour aider les gouvernements et d'autres acteurs à réaliser des objectifs sociaux et économiques plus larges, tels qu'une meilleure participation d'acteurs multiples aux décisions concernant l'environnement, à la ratification et l'application rapides des accords relatifs à l'environnement et à une meilleure coordination des secours des organismes humanitaires à la suite de catastrophes naturelles.

3. L'action de l'Institut est mondiale et elle vise de multiples groupes de la société, notamment deux ensembles distincts de bénéficiaires : les délégués et les autres acteurs participant à des processus intergouvernementaux dont le but est d'établir des normes, des politiques et des procédures mondiales dans le domaine de la paix et de la sécurité et du développement économique et social; et deuxièmement, les principaux acteurs opérant aux niveaux national et local pour traduire en décisions précises les dispositions des accords multilatéraux.

4. Pendant l'exercice biennal 2012-2013, l'Institut a organisé des services de formation et de partage des connaissances au profit de 50 723 bénéficiaires, chiffre qui, pour le deuxième cycle biennal consécutif, dépasse l'objectif de 50 000 bénéficiaires. L'UNITAR a organisé 847 réunions, soit l'équivalent de 4 000 jours de réunion, dont 65 % visaient des objectifs spécifiques d'acquisition de connaissances. Des personnes originaires de tous les États Membres ont bénéficié de ses services; 75 % des bénéficiaires de la formation sont originaires de pays d'Afrique, d'Asie, d'Amérique latine et des Caraïbes, et plus de la moitié viennent d'administrations nationales ou locales. Le rapport hommes-femmes de ses bénéficiaires est de 60/40.

5. L'Institut réalise aussi des résultats relatifs à la recherche et des produits axés sur le savoir. Par son Programme d'applications satellitaires opérationnelles (UNOSAT) par exemple, l'UNITAR a produit 360 cartes et rapports en 2012-2013 dans le but d'aider la communauté humanitaire internationale à prendre des décisions et à assurer la coordination opérationnelle sur le terrain.

6. En novembre 2013, l'Institut a célébré le cinquantième anniversaire de ses activités depuis sa création par l'Assemblée générale en 1963. Pour célébrer cette occasion, il a organisé une réunion de haut niveau en coopération avec le chapitre de Genève du Groupe des 77 et de la Chine, durant laquelle un cadre de coopération a été signé. Dans ce cadre, les participants ont constaté le rôle que joue l'Institut

dans la formation et le renforcement des capacités et ont appelé l'UNITAR à continuer à soutenir la création de capacités dans les pays membres du Groupe des 77 et de la Chine.

7. En janvier 2014, l'UNITAR a amorcé un nouveau cadre stratégique de quatre ans qui comporte un ensemble d'objectifs fonctionnels et de programmes de haut niveau. La section II du présent rapport traite des principales réalisations au cours de la première année de ce cadre stratégique. La section III traite de la situation financière de l'Institut, dont les ressources se maintiennent, ce qui atteste la fin de la tendance à la baisse des contributions volontaires au Fonds général non affectées. Enfin, dans la section IV, il est recommandé à l'Institut de continuer à s'efforcer de répondre aux besoins d'acquisition de connaissances et de renforcement des capacités conformément à son mandat et à son cadre stratégique 2014-2017, et où il est également recommandé aux États Membres de continuer à soutenir l'UNITAR sans réserve.

II. Progrès réalisés dans l'application du cadre stratégique 2014-2017

8. La première année du cadre stratégique 2014-2017 a vu une augmentation du nombre d'activités et de bénéficiaires par rapport à 2013. L'UNITAR a dispensé des services d'enseignement, de formation et de mise en commun de connaissances à quelque 31 000 personnes, soit 24 % de plus qu'en 2013 (23 551). Cette augmentation peut être attribuée avant tout à l'organisation de plusieurs grandes conférences comme le Forum de la compétitivité en Amérique et le lancement du premier cours en ligne ouvert à tous, avec plus de 10 000 inscrits, sur le changement climatique. Environ 13 000 participants aux activités mondiales de l'Institut ont pris part à des activités spécifiques d'acquisition de connaissances, soit 28 % de plus qu'en 2013.

9. En 2014, le rapport hommes-femmes dans les formations était de 66 contre 34, contre 60-40 en 2013. Environ 80 % des bénéficiaires des activités de formation dispensées par l'Institut sont originaires de pays d'Afrique, d'Asie, d'Amérique latine et des Caraïbes, ainsi que du Moyen-Orient. L'ensemble de ces activités de l'Institut ont été réalisées avec un budget annuel de 24 millions de dollars environ; près de 500 réunions ont été organisées, représentant quelque 2 000 jours de réunions au total¹.

10. Le personnel de l'UNITAR présente un rapport femmes-hommes de 54-46 et un rapport pays développés-pays en développement de 63-37. L'UNITAR suit la composition de son personnel et est très attaché à une répartition géographique équitable pour promouvoir la diversité de son personnel. De plus, il continue à faire participer un vaste ensemble de stagiaires, de bénéficiaires et d'autres collaborateurs à ses programmes et ses opérations afin de faciliter l'organisation de leur carrière et de répondre aux besoins organisationnels.

¹ Les statistiques relatives aux bénéficiaires et aux réunions sont du 21 janvier 2015.

A. Objectifs de programme : principales réalisations

1. Renforcement du multilatéralisme

11. Depuis la création de l'Institut il y a 50 ans, l'un des principaux aspects des programmes de l'UNITAR est le renforcement des connaissances, des compétences et de la sensibilisation des délégués, afin de leur permettre de remplir au mieux leurs fonctions dans le cadre des Nations Unies. Dans le souci premier d'offrir des chances égales aux délégations des pays développés et des pays en développement, la formation de base à la diplomatie dispensée par l'Institut permet aux délégués de mieux comprendre le système des Nations Unies, ses organes et procédures, d'améliorer les compétences diplomatiques dans l'optique des conférences et des négociations et d'aider à rendre le système multilatéral plus efficace. L'Institut a en 2014 dispensé une formation à plus de 700 délégués dans le cadre de 27 stages de formation générale à la diplomatie à Genève, New York et Vienne.

12. Pour aider les délégués des pays en développement à participer aux activités de l'UNITAR, celui-ci a créé le Fonds algérien de bourses d'études, grâce à une généreuse contribution du Gouvernement algérien. Cela a permis à l'UNITAR de renoncer en 2014 aux frais d'inscription de 151 délégués originaires de pays en développement, dont la moitié viennent de pays africains. Le Fonds complète l'important soutien apporté par la Suède au fil des ans pour faciliter la participation des représentants des pays en développement à la formation diplomatique à New York. En 2014, environ 100 délégués ont bénéficié d'une formation sur des sujets aussi divers que la participation des femmes aux négociations de paix, la réconciliation, la négociation et la prévention des conflits, ainsi que la formation aux négociations multilatérales portant sur les questions de population et de développement.

13. Pour compléter sa formation diplomatique générale, l'UNITAR a lancé une initiative pour aider les États Membres à mettre leurs délégués à même de s'accorder sur le programme de développement pour l'après-2015. En coordination directe avec 22 institutions partenaires appartenant ou non au système des Nations Unies, avec des directives apportées directement par le Conseiller spécial du Secrétaire général sur la planification du développement pour l'après-2015, et grâce au concours d'une équipe d'éminents experts des Nations Unies et d'universitaires, l'UNITAR a sensibilisé 485 délégués originaires des États Membres et 28 délégués d'organisations régionales dans le cadre de 20 réunions techniques interactives organisées à Genève et à New York. Environ 95 % des bénéficiaires interrogés sont d'accord ou très nettement d'accord avec l'idée que ces réunions d'information ont été très utiles. Parmi les délégués qui ont assisté aux réunions d'information à New York, 95 % des personnes interrogées ont confirmé qu'elles étaient prêtes ou disposées à participer directement aux négociations sur l'après-2015.

14. Parallèlement à ces réunions d'information, l'UNITAR a également mis au point un système de ressources en ligne pour faciliter l'acquisition des connaissances; il organisera en 2015 un cours en ligne gratuit et ouvert à tous à l'intention de ceux qui s'intéressent aux principaux processus et concepts relatifs au programme de développement pour l'après-2015. S'appuyant sur le succès de ces réunions d'information, une deuxième phase de l'initiative sera lancée avec la collaboration étroite du Bureau de la coordination des activités de développement et de l'École des cadres du système des Nations Unies pour mettre au point des

moyens d'apprentissage et des ateliers qui permettront aux équipes de pays des Nations Unies de dispenser une formation à des fonctionnaires gouvernementaux et autres agents nationaux de changement.

15. Toujours dans l'esprit d'un renforcement du multilatéralisme, l'un des thèmes importants retenus par l'Institut est de faciliter la participation à la diplomatie sur le changement climatique dans la perspective de la vingt et unième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques. En 2014, l'UNITAR a organisé huit formations, en ligne ou face à face, sur la diplomatie du changement climatique et a ainsi renforcé les capacités de plus de 342 fonctionnaires gouvernementaux et autres acteurs au sujet de la substance, des processus et procédures des négociations sur le changement climatique.

16. Outre le changement climatique comme grand thème, l'UNITAR a également mis l'accent sur la sensibilisation aux problèmes du commerce international en organisant des réunions d'information à l'intention de plus de 100 délégués à Genève et à New York sur l'Accord de Bali conclu dans le cadre de l'Organisation mondiale du commerce, en coopération avec divers partenaires et notamment l'OMC, la CNUCED, le Centre du commerce international et le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD).

2. Développement économique et inclusion sociale

17. L'UNITAR programme des activités dans le vaste domaine de la promotion du développement économique et de l'inclusion sociale sous forme de projets et initiatives relevant de divers thèmes. L'Institut continue à développer les connaissances et les compétences des acteurs dans les domaines du commerce et du financement international s'agissant de la réduction de la pauvreté, de la gestion financière prudente et de la gestion de la dette, ainsi que du commerce, de l'intégration régionale et des droits de propriété intellectuelle dans l'optique du développement. En 2014, l'UNITAR a dispensé une formation à 2 000 fonctionnaires gouvernementaux et autres acteurs sur ces sujets, dont 1 000 fonctionnaires gouvernementaux sur les questions relatives aux pratiques optimales dans le commerce international et les investissements ainsi que dans l'intégration régionale. On a mis l'accent sur le renforcement de la collaboration et des partenariats avec les organisations internationales et régionales par des activités communes cherchant à valoriser les atouts de chaque institution.

18. Comme l'une des priorités du programme d'action de cinq ans du Secrétaire général est de rendre les jeunes aptes au travail, l'UNITAR cherche à contribuer à cet objectif par deux initiatives spécifiques. En collaboration étroite avec le Gouvernement algérien, il a lancé un programme de formation à l'entreprise à l'intention de jeunes diplômés pour faciliter la création de petites et microentreprises dans divers secteurs importants de l'économie algérienne, ainsi que pour réduire le chômage des jeunes dans ce pays. Avec le concours de sept administrations et ministères algériens, ce programme encourage la conception participative, dans un effort commun visant à former 700 jeunes diplômés aux techniques de l'entreprise – une formation fondée sur l'expérience et une procédure de suivi et d'évaluation. Une base solide de ce programme a été posée en 2014 avec la mise au point d'un référentiel commun de compétences, la formation d'un groupe de 28 formateurs et l'organisation d'une série initiale d'ateliers de sensibilisation à

l'intention de 75 jeunes diplômés. L'Algérie envisage de faire de ce programme pilote un modèle pour d'autres formations à l'entreprise dans le pays.

19. Dans une deuxième initiative, conçue et appliquée en partenariat avec le Fonds du Nigéria pour le développement des techniques pétrolières, l'UNITAR forme des jeunes Nigériens à des emplois dans l'industrie pétrolière et gazière des États des Rivières et du Delta. À la fin du projet, au bout de trois ans, les participants choisis devraient avoir terminé un cycle de formation universitaire dans l'ingénierie et posséder les compétences techniques et l'expérience pratique pour un emploi dans le forage pétrolier et gazier. À la fin de 2014, 39 jeunes Nigériens avaient ainsi achevé leur formation préparatoire intensive en matière d'ingénierie et avaient pu ainsi entrer au collège de l'Université Stord/Haugesund, en Norvège, pour un enseignement de licence en technologie pétrolière devant commencer en janvier 2015.

20. Le réseau du CIFAL (Centre international de formation des acteurs locaux) s'est agrandi avec la création de deux centres, à Quito et à San Salvador. Ces centres complètent la programmation entreprise par les 10 autres centres du réseau CIFAL dans le monde et devraient contribuer à l'action que mène l'Institut pour répondre aux besoins de formation et de renforcement des capacités en Amérique latine et dans les pays des Caraïbes de façon plus efficace, en mettant l'accent sur le développement économique, la migration, l'inclusion sociale et l'économie verte. Le réseau du CIFAL permet à l'UNITAR d'entrer en relation avec les autorités locales et autres acteurs pour traiter de divers thèmes relatifs à la gouvernance et au développement durable; ainsi, 4 600 participants ont pris part à ses activités d'apprentissage et de mise en commun des connaissances en 2014. La contribution de l'Institut au réseau du CIFAL comprend des activités de soutien, de coordination, de contrôle et d'assistance technique et des conseils sur le déroulement, l'application et la publication des activités. Le Centre international de formation pratique sur la durabilité et l'éthique de l'entreprise, sis à Anvers (anciennement connu sous le nom de Centre international de formation sur les perspectives de l'entreprise – ITCCO), également affilié à l'UNITAR, devrait en 2015 être intégré dans le réseau du CIFAL.

21. Dans le domaine de la migration internationale, l'UNITAR, avec le soutien de la Banque mondiale et d'autres institutions, a lancé un processus par lequel les dirigeants municipaux et régionaux mettent en commun des pratiques optimales sur la gestion de la diversité et de la mobilité dans les grandes agglomérations. Le premier Forum des maires sur la mobilité, la migration et le développement, tenu à Barcelone en juin 2014, s'est conclu par l'Appel de Barcelone, dans lequel des représentants de plus de 30 grandes villes ont affirmé que les autorités locales devraient participer plus activement aux décisions relatives à la migration. Cela donne à l'UNITAR la possibilité d'encourager un dialogue sur les politiques, d'aider à renforcer les capacités des acteurs, de faire progresser la réflexion sur les politiques relatives à la migration et à leurs conséquences internationales et de faciliter l'accès à de nouveaux vecteurs d'action dans un monde caractérisé par une mobilité toujours plus grande. Le deuxième Forum des maires, prévu à Quito les 17 et 18 septembre 2015, réfléchira au rôle des administrations locales dans la réalisation du nouveau programme de développement international. Les résultats seront communiqués au Forum mondial sur la migration et le développement, qui se tiendra à Istanbul en octobre 2015, et à la Conférence interministérielle de

l'Organisation internationale pour les migrations, qui se tiendra aussi en octobre 2015.

22. Membre le plus récent de l'Initiative conjointe Commission européenne-Nations Unies pour le développement et la migration, l'UNITAR, avec les centres du CIFAL, réalisera des projets relatifs aux migrations qui aideront le développement local dans les communautés aux points d'origine et de destination des migrants. L'UNITAR copréside, avec l'Organisation internationale pour les migrations, le travail de renforcement des capacités pour le Groupe mondial sur la migration, il préside le groupe de travail sur le renforcement des capacités pour le Partenariat mondial de la Banque mondiale pour les connaissances sur les migrations et le développement, et il participe aux travaux du groupe de rédaction du rapport du Représentant spécial du Secrétaire général pour les migrations internationales et le développement et au groupe de travail sur la migration.

23. Enfin, en réponse aux résolutions 2170 (2014) et 2171 (2014) du Conseil de sécurité et à la résolution 68/278 de l'Assemblée générale, l'Institut, en coopération avec l'Université Yale, avec l'Organisation de la coopération islamique et d'autres partenaires, a organisé une série de brèves retraites à l'intention des diplomates en poste à New York et de divers autres acteurs invités pour dégager une interprétation commune des notions de gouvernance et promouvoir la cohésion sociale.

3. Durabilité environnementale et développement vert

24. L'Institut continue à contribuer au renforcement de la capacité humaine et institutionnelle de résoudre les grands problèmes de l'environnement et d'encourager une croissance sobre en carbone, par des activités sur le changement climatique, la gestion des produits chimiques et des déchets et la gouvernance environnementale.

25. L'UNITAR a apporté sa contribution à la phase expérimentale d'application du Partenariat « Unité d'action des Nations Unies » en matière d'enseignement du changement climatique, financé par la Suisse. Les résultats de la phase pilote sont notamment la mise au point et l'application rapide de stratégies nationales d'enseignement des problèmes du changement climatique au Bénin, en République dominicaine, en Indonésie, au Malawi et en Ouganda, qui a vu la participation de 1 000 acteurs nationaux s'occupant du changement climatique, à divers ateliers et réunions stratégiques de planification et de fixation des priorités dans chaque pays. Une plateforme mondiale d'échange des connaissances a également été créée; elle a attiré 27 000 visiteurs originaires de plus de 190 pays à la fin de 2013.

26. En 2014, l'UNITAR et ses partenaires ont lancé une phase de suivi de trois ans de ce Partenariat en matière d'enseignement avec l'aide renouvelée de la Suisse, pour élargir sensiblement le champ du programme avec le concours de pays plus nombreux et pour traiter d'un ensemble plus large de grandes questions relatives au changement climatique. Cette phase nouvelle verra une augmentation d'échelle de l'initiative d'enseignement sur le changement climatique, au niveau sous-régional, notamment en Amérique centrale, et avec l'inclusion de cinq nouveaux pays (Burkina Faso, Éthiopie, Ghana, Kazakhstan et Niger). Une étape importante a été atteinte avec le lancement d'un cours introductif gratuit, en ligne, sur le changement climatique qui, à ce jour, compte plus de 10 000 inscrits originaires des 195 États parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, y compris tous les 48 pays les moins avancés (PMA). Le cours en ligne offre une

introduction complète au changement climatique, notamment sur les questions scientifiques, politiques et techniques, la planification et le financement de l'action entreprise. À la fin de 2014, plus de 800 participants avaient suivi les six modules du cours; des milliers d'autres ont suivi avec succès au moins un module. Des versions française et espagnole seront lancées en 2015.

27. L'Institut a également augmenté l'échelle de sa programmation concernant l'économie verte, dans le but d'aider les pays à poursuivre l'analyse et les réformes des politiques macroéconomiques comme moyen de poursuivre leur développement durable. Initialement lancée en 2012, la programmation comprend désormais un enseignement en ligne ou face à face, avec des activités menées avec d'autres partenaires du Partenariat pour une action sur l'économie verte, notamment un dialogue et des partenariats sur les politiques avec des établissements d'enseignement supérieur ou autres afin de mettre au point une démarche stratégique relative à l'enseignement de l'économie verte au niveau national et pour intégrer cette notion dans les programmes d'enseignement. Deux tiers environ des bénéficiaires de l'action de l'Institut sont originaires de pays en développement, et diverses catégories professionnelles et groupes de la société civile sont représentés. Les résultats et les ressources budgétisées pour ce type d'activité ont augmenté au cours des deux dernières années. Avec un budget de 800 000 dollars environ, la formation sera dispensée en 2015 à quelque 1 400 bénéficiaires.

28. Sur le thème de la gouvernance environnementale et de la démocratie, l'UNITAR, coopérant avec l'Université Yale et collaborant avec le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), a organisé la troisième Conférence sur la gouvernance environnementale et la démocratie à New Haven (Connecticut, États-Unis d'Amérique) en septembre 2014. La Conférence, qui portait sur le thème « Droits de l'homme, durabilité environnementale, programme de développement pour l'après-2015 et futur régime climatique », a réuni plus de 150 universitaires et spécialistes des politiques pour examiner l'état de la question des liens entre les droits de l'homme et l'environnement. La Conférence s'inscrit dans le cadre d'un nouveau partenariat entre le PNUE, l'UNITAR et le PNUD visant à aider les pays à se doter d'une législation sur l'accès à l'information, la participation des citoyens et l'accès à la justice s'agissant de l'environnement.

29. Les activités de l'Institut dans le domaine de la gestion des produits chimiques et des déchets ont continué à se développer. En 2014, l'UNITAR a lancé une initiative de deux ans pour aider 15 pays à accélérer leur ratification de la Convention de Minamata sur le mercure. Financée par le Gouvernement suisse, cette initiative cherche à aider les pays à constituer leur dossier de ratification et à arrêter les premières mesures à appliquer. Des projets nationaux ont été lancés en Gambie, en Jordanie, en Mongolie, au Nigéria, aux Philippines, au Sénégal, en Uruguay et en Zambie. L'UNITAR a reçu un prix lors de la sixième session du comité international de négociation chargé de rédiger un instrument mondial juridiquement contraignant portant sur le mercure, qui s'est tenue à Bangkok en novembre 2014, en reconnaissance de sa contribution au soutien apporté à la ratification et à l'application rapide de la Convention de Minamata.

30. Avec d'autres partenaires, notamment l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), l'Organisation internationale du Travail (OIT), l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI), le PNUE, l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), l'Organisation de coopération

et de développements économiques (OCDE) et avec le concours de l'Union européenne, l'UNITAR a contribué à l'expansion et à la promotion des pratiques exemplaires du Programme interorganisations pour la gestion rationnelle des produits chimiques, dont le but est de faciliter l'application de l'Approche stratégique de la gestion internationale des produits chimiques. Ces pratiques ont été conçues pour améliorer l'accès aux outils mis au point par les organisations participantes qui cherchent à résoudre au niveau national les problèmes de gestion des produits chimiques. En coopération avec l'Agence ghanéenne de protection de l'environnement et avec le concours du Fonds pour l'environnement mondial (FEM), l'UNITAR a abordé la phase finale du projet pluriannuel dont le but est d'améliorer la législation et la pratique de la gestion de l'environnement au Ghana et d'éliminer ou de détruire les stocks de biphényle polychloré qui existent encore dans ce pays.

31. Parallèlement à ces projets de renforcement des capacités, l'UNITAR a également dispensé une formation à 870 fonctionnaires nationaux et autres acteurs s'occupant de la sécurité de la nanotechnologie et du Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques, par 23 stages de formation en ligne ou face à face.

4. Promotion d'une paix durable

32. L'Institut contribue à la promotion d'une paix durable par des activités de formation, la production de produits axés sur le savoir, un plaidoyer de haut niveau et une mise en commun de connaissances dans diverses disciplines, notamment la diplomatie préventive, le rétablissement de la paix, le maintien de la paix, la gouvernance après un conflit, le renforcement institutionnel.

33. L'UNITAR a étoffé ses relations de haut niveau avec les États Membres et les Nations Unies. Il poursuit l'organisation du séminaire destiné aux représentants, envoyés spéciaux et personnels du Secrétaire général (désormais dans sa dixième session annuelle) et il aide les représentants des États africains qui siègent au Conseil de sécurité, qui viennent juste d'en sortir ou qui vont juste y entrer, ainsi que le président du Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine et plusieurs hauts responsables de la Commission de l'Union africaine, à élaborer une conception et des politiques communes sur les questions de paix et de sécurité en Afrique. Cette réunion de haut niveau, qui est convoquée par l'Algérie et par la Commission de l'Union africaine en collaboration avec l'UNITAR, est l'occasion pour les participants d'entendre des exposés faits par les représentants et les envoyés spéciaux de l'Union africaine sur la situation concernant la paix et la sécurité sur le continent africain, en plus de la réunion d'information sur les problèmes qui se posent au Conseil de paix et de sécurité.

34. Pour poursuivre ses initiatives régionales de formation, l'UNITAR a lancé, en partenariat avec le Centre régional des Nations Unies pour la diplomatie préventive en Asie centrale, un projet dont le but est d'améliorer la capacité de recherche de la paix dans la région de l'Asie centrale. L'objet de cette coopération est de valoriser les atouts de chaque institution pour améliorer la capacité de la région de répondre aux menaces transfrontalières, par une amélioration des connaissances spécialisées des hauts fonctionnaires et des fonctionnaires de rang moyen – dans des domaines essentiels comme la bonne gouvernance, la transformation après un conflit, la sécurité humaine, la gestion des ressources naturelles et les partenariats publics-

privés pour la prévention des conflits – et par la consolidation de la coopération régionale en Asie centrale.

35. En partenariat avec l'Institut international pour la paix, l'UNITAR a réalisé son programme annuel de bourses de recherche en matière de maintien de la paix et de diplomatie préventive. Le programme, actuellement dans sa vingt et unième année, assure la formation de 37 diplomates de haut rang et de rang moyen, de fonctionnaires des Nations Unies et de représentants des organisations régionales à l'analyse des conflits, à la négociation, la médiation et la réconciliation. Pour marquer cette étape, l'UNITAR a publié un ouvrage intitulé *Strengthening the Practice of Peacemaking and Preventive Diplomacy in the United Nations: the UNITAR Approach* (Renforcement de la pratique du rétablissement de la paix et de la diplomatie préventive aux Nations Unies : l'approche suivie par l'UNITAR); il comprend des communications de spécialistes et praticiens de haut niveau qui dispensent un enseignement dans le cadre de ce programme. L'ouvrage, qui a été lancé à l'Office des Nations Unies à Genève lors d'une réunion intitulée « La formation au rétablissement de la paix », est actuellement distribué aux représentants permanents de tous les États Membres à New York et à Genève ainsi qu'aux chefs des organisations régionales, aux anciens participants au programme et à d'autres acteurs importants dans les domaines de la prévention des conflits et du rétablissement de la paix.

36. S'agissant du maintien de la paix, l'Institut a mené à bien la troisième phase de son projet dont le but est de renforcer les centres de formation au maintien de la paix en Afrique. Avec l'aide de l'Allemagne, le projet cherche à renforcer les centres établis en Égypte, au Kenya, au Libéria, au Nigéria et au Rwanda, ainsi que le centre qui se trouve au Zimbabwe sous l'égide de la Communauté de développement de l'Afrique australe, par une combinaison d'activités de formation, d'accompagnement professionnel personnalisé et de parrainage. À la fin de 2013, plus de 100 formateurs venus de ces centres ont achevé le cours méthodologique ou thématique du projet. À la mi-2014, l'UNITAR a lancé la quatrième phase du projet, dont l'objectif est de renforcer les capacités des centres dans les nouveaux domaines thématiques retenus, pour répondre aux besoins d'autres centres situés en Afrique et pour renforcer le réseau de praticiens du projet.

37. Parallèlement, l'UNITAR a lancé une maîtrise internationale en conflictologie en collaboration avec l'Université ouverte de Catalogne. Ce programme d'une durée de deux ans est conçu pour répondre aux besoins de formation du personnel des missions des Nations Unies et des personnels des pays fournisseurs de contingents, et pour combler les lacunes constatées dans l'évaluation des besoins menée par le Département des opérations de maintien de la paix, le Département de l'appui aux missions et le Service intégré de formation. Ce programme est géré entièrement en ligne et comprend une série d'enseignements équivalant à 60 unités de valeur du Système européen de transfert de crédits, avec un enseignement interactif, des exercices de réflexion, diverses activités, des forums de discussion, des tests et des auto-évaluations. Cette maîtrise est décernée par l'Université ouverte de Catalogne mais les cours sont organisés par cette université et par l'UNITAR. À la fin de 2014, 69 candidats étaient inscrits à ce programme, dont 20 devraient recevoir leur diplôme en 2015.

38. Donnant suite aux recommandations concernant la formation faites par le Conseil de sécurité dans sa résolution 2143 (2014), l'UNITAR s'est joint à l'appel

mondial lancé pour venir à bout du phénomène des enfants soldats. Pour commencer, l'Institut, avec l'initiative Roméo Dallaire relative aux enfants soldats de l'Université Dalhousie (Canada), a formé 22 militaires, policiers et autres acteurs grâce à deux cours de formation en ligne sur les enfants soldats et les forces de sécurité. Ces cours ont été organisés dans le cadre plus général d'un projet sur l'élimination du phénomène des enfants soldats, que l'UNITAR déploiera en 2015.

39. En dehors de la diplomatie préventive et du maintien de la paix, l'Institut continue à participer à la reconstitution après-conflit des institutions de gouvernement en Afghanistan. L'UNITAR a commencé son action en 2003 dans ce pays et plus de 400 Afghans ont pris part au Programme de bourses de l'UNITAR pour l'Afghanistan, grâce à des activités de formation, d'accompagnement professionnel personnalisé et de parrainage, dans le but de contribuer au développement organisationnel et à la valorisation des ressources humaines des administrations et ministères afghans. Le Programme, qui comprend une formation en cours d'emploi s'étalant sur sept mois, utilise plusieurs méthodes comme la formation directe, le parrainage, les webinaires, les séminaires audio, ainsi que le choix et le développement de projets en fonction des besoins. Durant le cycle de 2014, il a fallu augmenter le nombre de sujets traités dans les webinaires d'une journée. Ces nouveaux enseignements en ligne, privilégiant des exercices pratiques menés en collaboration avec des acteurs locaux, ont traité par exemple l'analyse des données qualitatives, l'action en faveur de l'égalité des sexes, l'atténuation des risques – sujets qui avaient été choisis grâce à une analyse approfondie des besoins menée avec des spécialistes locaux.

40. Le Programme de bourses intègre ensuite certains diplômés dans des cycles annuels ultérieurs, afin de mettre en valeur les vues locales, replacer les problèmes dans le contexte local et rechercher l'adhésion de la population. Ces diplômés, à qui l'on confie un rôle de parrains, reçoivent une formation complémentaire à ces techniques d'accompagnement personnel et d'entrepreneuriat social. En outre, le Programme de bourses comprend un parrainage dispensé gratuitement aux participants par des spécialistes chevronnés originaires du monde entier. Les parrains, spécialistes de leur discipline, entrent en relation avec les boursiers en ligne chaque mois pour leur donner des conseils, des aperçus et des connaissances spécialisées, ce qui fait que les projets entrepris grâce au Programme se trouvent développés dans une perspective locale tout en étant examinés au plan international. Pour compléter cela, les cycles de stage, en 2013 et 2014, ont permis l'intégration de spécialistes afghans – souvent eux-mêmes des diplômés du Programme de bourses – comme parrains, travaillant aux côtés d'acteurs internationaux afin de permettre une meilleure reconnaissance, dans tout le processus de développement du projet, des problèmes, des perspectives et des situations réelles en Afghanistan. Cela démontre l'attachement de l'UNITAR et du Programme de bourses à la création durable de capacités locales dans le pays. Le Programme de bourses continue à bénéficier d'un large appui en Afghanistan même, et les réseaux de spécialistes ayant les mêmes objectifs, créés grâce à ce processus intensif de création des capacités, sont perçus comme un succès. Un grand nombre des diplômés du Programme sont en effet devenus de hauts responsables prenant des décisions de plus en plus importantes dans la fonction publique et la société civile; parmi eux figurent un parlementaire et plusieurs directeurs généraux, vice-ministres ou même ministres.

41. Dans le cadre du même effort entrepris par l'Institut pour reconstituer les institutions de gouvernement en Afghanistan après le conflit, il faut citer un programme de maîtrise sur les politiques et pratiques de développement, organisé chaque année depuis 2013 à l'intention de fonctionnaires afghans travaillant principalement au Ministère des finances mais aussi au Ministère des affaires étrangères, au Ministère de l'économie et au Cabinet du Président. Ce programme conjoint UNITAR-Afghanistan a été conçu pour répondre aux besoins désignés par le Gouvernement afghan d'améliorer les capacités dans le domaine des politiques publiques et du développement durable en renforçant les compétences professionnelles, tout en mettant les bénéficiaires de cette formation à même de devenir des décideurs de haut niveau dans la reconstruction du pays. Cet enseignement d'un an, organisé avec l'Institut des hautes études internationales et du développement, comprend une série d'enseignements dispensés à Abou Dhabi, à Istanbul et à Genève, et intègre plusieurs méthodes d'enseignement telles que la formation directe et l'enseignement en ligne, avec des recherches fondées sur des projets et une formation directe. À la fin du programme, une maîtrise est décernée lors d'une cérémonie organisée à Genève et à Kaboul.

42. Cet enseignement a d'abord été organisé en 2013-2014 pour un groupe de 20 fonctionnaires afghans, qui ont reçu leur diplôme en février 2014. Son succès a amené les partenaires à prévoir un deuxième programme, en cours de réalisation, qui devrait se terminer en février 2015. L'UNITAR envisage un troisième programme en mai 2015.

5. Résilience et assistance humanitaire

43. Grâce à une collaboration étroite avec l'Organisation européenne pour la recherche nucléaire (CERN), l'Institut, par le canal du programme UNOSAT, cherche à améliorer la résilience et l'assistance humanitaire. Le travail d'UNOSAT met l'accent sur les systèmes d'information géographique (SIG) et les images-satellite, qui aident à améliorer la résilience et fournissent rapidement, en période de crise humanitaire ou de catastrophe naturelle, une information de qualité aux décideurs. Pour aider la communauté humanitaire internationale à avoir accès à une meilleure information en vue de meilleures décisions et d'une meilleure coordination opérationnelle sur le terrain, UNOSAT en 2014 a produit 250 cartes tracées grâce aux images-satellite et à des informations couvrant les catastrophes naturelles et les crises humanitaires, notamment le conflit persistant en République arabe syrienne. À la demande du Bureau de la coordination des affaires humanitaires par exemple, UNOSAT fournit des évaluations des dégâts causés par des inondations au Pakistan et par un glissement de terrain en Afghanistan. Le programme UNOSAT a également aidé l'OMS à intervenir dans la lutte contre l'épidémie Ébola, en fournissant des images-satellite en temps réel utilisées pour mettre en place des centres de traitement d'Ébola et dans les zones voisines. S'agissant de la République arabe syrienne, UNOSAT a continué à fournir des cartes au Bureau de la coordination des affaires humanitaires, au Haut-Commissariat pour les réfugiés et à d'autres organismes humanitaires; il a en outre publié un rapport détaillé sur la destruction de sites du patrimoine culturel par suite du conflit. L'étude a en effet constaté que 290 sites avaient été endommagés, dont 24 ont été détruits et 104 gravement endommagés. Après les opérations militaires dans la bande de Gaza au milieu de 2014, le PNUD a demandé à UNOSAT de dépêcher sur place un spécialiste de l'information géographique et d'élaborer une

analyse à partir de données satellitaires de l'impact du conflit dans la bande de Gaza. Cette information a été incluse dans le rapport présenté à la Conférence internationale du Caire sur la Palestine et la reconstruction de la bande de Gaza.

44. Parallèlement, UNOSAT mène deux intéressants projets de renforcement des capacités d'exploiter le SIG dans les administrations et les organisations. Avec l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD) et une aide de la Norvège, UNOSAT renforce les capacités d'utiliser les techniques géospatiales pour réduire le risque de catastrophe naturelle dans la Corne de l'Afrique. Le projet augmente les connaissances et les compétences techniques pour l'utilisation du SIG et des technologies de télédétection dans la prévention des risques de catastrophe afin d'améliorer la planification, la préparation aux situations d'urgence et l'action préventive dans l'ensemble de la région, de faire prendre conscience du potentiel des technologies géospatiales dans cette prévention et des moyens d'utiliser ces informations pour la coordination, la diffusion et les prises de décisions dans la région et d'améliorer la fourniture de services et la diffusion de données de l'IGAD et de ses partenaires par le développement d'un géoportail d'accès facile. Si la première phase du projet (2012-2013) visait uniquement le personnel du secrétariat de l'IGAD, la deuxième phase, couvrant la période 2014-2016, étend cette formation au SIG à des représentants des États membres de l'IGAD. Le personnel de l'IGAD utilise les compétences ainsi acquises pour dresser des cartes et établir une information géographique propre afin de faire mieux connaître les questions relatives à la prévention des catastrophes aux partenaires dans la région.

45. Avec l'aide du Gouvernement suisse, l'Institut travaille en partenariat avec le Gouvernement tchadien pour améliorer la résistance du Tchad aux effets du changement climatique grâce à une gestion durable des ressources en eau et des aquifères, en utilisant pour cela des techniques de pointe exploitant le SIG et les images-satellite. Un meilleur accès à l'eau aura un effet direct sur la santé publique, la sécurité alimentaire, la lutte contre la pauvreté et le développement des communautés villageoises et rurales. Les objectifs du projet sont d'améliorer la connaissance des ressources en eau, de regrouper et de développer des initiatives prises dans ce secteur, d'améliorer la capacité du pays dans les domaines de la géologie et du SIG, et enfin de mieux gérer les eaux souterraines et de surface. En 2014, l'Institut s'est rapproché de l'achèvement de la première phase du projet. Parmi les résultats obtenus, il faut citer la production, en collaboration avec le Gouvernement tchadien, de nombreuses cartes hydrogéologiques couvrant les parties septentrionales du Tchad, la vérification sur place des paramètres hydrogéologiques, la réalisation de la première maîtrise tchadienne sur le SIG en vue d'applications hydrogéologiques et de la version initiale de la base de données géographiques accessible aux administrations et aux divers acteurs du développement s'occupant des données relatives à l'hydrologie.

46. Avec ses diverses activités, UNOSAT a pu renforcer les connaissances et les compétences de 158 experts nationaux et régionaux dans l'utilisation du SIG et des images-satellite afin d'intervenir et de mieux lutter contre les risques de catastrophe et de mieux gérer les ressources naturelles.

47. L'Institut a poursuivi ses recherches sur les applications techniques de pointe à l'analyse participative et à l'informatique collective à l'aide de systèmes distribués, ainsi qu'aux méthodes de l'infonuagie et de la production participative. L'UNITAR, l'Université de Genève et le CERN ont intensifié leur effort commun de recherche

en augmentant l'échelle du Centre de cyberscience citoyenne, qui est actuellement situé au campus biotechnologique de Genève. Ce centre sert de laboratoire technologique en accueillant des chercheurs qui travaillent sur des applications informatiques en rapport avec les activités des trois partenaires fondateurs : la santé publique en ligne, la physique des particules et l'analyse des images-satellite. Une application de pointe, Geotag-X, mise au point en collaboration avec des experts d'UNOSAT, a reçu deux récompenses internationales en 2014. L'Institut envisage de faire plus largement connaître certaines de ces applications innovantes à la faveur du Sommet humanitaire mondial qui se tiendra en 2016.

B. Objectifs fonctionnels : principales réalisations

1. Renforcement de la programmation axée sur les résultats

48. Comme on l'a indiqué en 2013 (voir E/2013/63), l'UNITAR a progressé dans la gestion axée sur les résultats, la mesure de sa performance et les cadres et pratiques d'évaluation. Ses ressources budgétaires sont désormais intégralement alignées sur les objectifs fonctionnels et objectifs de programmes de haut niveau définis dans le cadre stratégique. L'Institut a également introduit une présentation matricielle des résultats de ses budgets de programme, dans laquelle les résultats prévus de programmes multiples contribuant aux mêmes objectifs généraux sont présentés ensemble. Cette modification de la présentation aide à réduire l'effet de vase clos et encourage une plus grande cohérence et une plus grande synergie entre les programmes et les services travaillant à des objectifs identiques ou similaires.

49. L'Institut s'efforce de mieux mesurer les résultats de ses activités de formation. En 2013, les résultats des activités d'apprentissage ont été mesurés dans 78 % des activités ayant duré deux jours ou plus. Diverses méthodes sont utilisées à cet effet, notamment l'auto-évaluation et diverses formes de tests d'objectifs et de performance. Des méthodes multiples ont été utilisées dans près de la moitié des activités d'apprentissage.

50. L'Institut ne se borne pas à mesurer la réaction des participants et les effets des activités d'apprentissage, mais suit aussi l'application des connaissances acquises. En 2014, des participants qui avaient achevé leur apprentissage en 2013 ont été choisis au hasard en vue de déterminer dans quelle mesure leurs connaissances et leurs compétences nouvelles sont appliquées à la suite de la formation reçue. Environ 82 % des 263 personnes interrogées ont confirmé qu'elles avaient effectivement appliqué des connaissances et des compétences nouvelles sur leur lieu de travail respectif. Parmi les personnes interrogées, 56 % ont indiqué que le transfert ou l'application des connaissances nouvelles était fréquent et 41 % ont indiqué qu'elles l'utilisaient dans certains cas. Les personnes interrogées ont répondu que la possibilité d'appliquer les connaissances acquises, la confiance nouvelle et la pertinence au regard du succès de l'emploi sont les trois premiers facteurs qui interviennent dans le transfert des connaissances et des compétences. Par contraste, les personnes interrogées qui ont indiqué qu'il n'y avait pas eu de transfert ou d'application des connaissances ont cité comme les trois premiers facteurs le manque de temps, le manque d'occasions et le fait que les systèmes et les processus ne soutiennent pas le transfert ou l'application des connaissances nouvelles.

51. Alors que l'Institut a progressé au fil des ans dans la réalisation des évaluations des activités de formation et autres activités de projet, la plupart de ces évaluations sont réalisées à un niveau décentralisé par des responsables de programme s'occupant de la conception et de l'application des projets. Il est rare que l'Institut réalise des évaluations indépendantes, externes, uniquement lorsque des crédits de projet le permettent. En conséquence, les exercices d'auto-évaluation tendent à privilégier la fonction de responsabilisation, alors qu'il faudrait faire une place plus large à l'amélioration de l'activité d'apprentissage et de la qualité. Pour combler ces lacunes, l'Institut envisage d'introduire de nouvelles évaluations indépendantes réalisées plus régulièrement et il donne la priorité à l'obtention des fonds nécessaires à cet effet en 2015, comme l'a recommandé son Conseil d'administration.

2. Assurance de la qualité

52. L'Institut poursuit l'action qu'il mène pour améliorer la qualité de la formation dispensée. Comme on l'a déjà indiqué (voir E/2013/63), il a créé un cadre interne d'assurance de la qualité des activités d'apprentissage afin de vérifier celle des produits et des services d'enseignement et de dégager une plateforme pour l'échange d'expériences et d'enseignements acquis dans les examens de la qualité des activités. Depuis que l'Institut a commencé à appliquer le cadre, en 2013, il a entrepris des auto-évaluations de l'assurance de la qualité de plus de 100 activités d'apprentissage; 65 auto-évaluations ont été réalisées en 2014. Le Comité d'assurance de la qualité de l'Institut a réalisé 14 examens paritaires indépendants et publié 70 recommandations sur les moyens de renforcer la conception, la prestation et l'évaluation des activités d'apprentissage. Ce cadre d'assurance de la qualité se révèle être un instrument interne précieux. Il s'améliore, alors même que certains programmes sont plus cohérents que d'autres dans l'application des normes de qualité.

53. En octobre 2014, le Comité d'assurance de la qualité a organisé une retraite à l'intention du personnel dans le but de recenser et d'examiner les enseignements dégagés de l'application du cadre de contrôle de la qualité. Les discussions ont montré qu'il fallait travailler systématiquement à faire mieux connaître le cadre d'évaluation de la qualité, notamment étant donné le grand nombre de membres nouveaux du personnel qui rejoignent régulièrement l'Institut. Pour introduire le cadre stratégique et ses principaux éléments, une série de « pépites pédagogiques » ont été produites. L'un des importants résultats des discussions avec le personnel a été la reconnaissance du fait que la qualité doit être considérée comme un bien collectif et qu'il faut constamment s'efforcer de développer le souci de la qualité, de l'apprentissage et du partage d'expériences parmi les membres du personnel de l'Institut.

54. Indépendamment des progrès accomplis dans les pratiques internes d'assurance de la qualité, l'UNITAR continue à participer au processus de certification externe des programmes d'apprentissage en ligne et des institutions correspondantes dans la création internationale de capacités (ECBCheck) de la Fondation européenne pour la qualité de l'apprentissage en ligne. Dès le début de 2014, l'UNITAR a reçu cinq certificats supplémentaires au titre de ce dispositif pour des enseignements en ligne portant sur la gestion durable des déchets, l'économie verte et le droit international, la diplomatie multilatérale et le maintien de la paix. Depuis le lancement en 2010 de ce dispositif, l'UNITAR a reçu neuf

certificats et au début de 2015 il prévoit la certification de cinq cours en ligne supplémentaires.

3. Création de partenariats

55. La stratégie de l'Institut en matière de partenariats fait partie intégrante de sa volonté d'obtenir des résultats dans son programme en conjuguant les connaissances spécialisées des entités des Nations Unies et de ses autres partenaires avec les ressources de connaissances spécialisées internes dans la programmation, la conception des moyens pédagogiques et l'apprentissage des adultes. Sur les 494 activités d'apprentissage réalisées par l'Institut en 2014, 295 (soit 60 %) ont été organisées en partenariat avec d'autres entités et les trois quarts des bénéficiaires ont participé à des activités organisées avec des partenaires. Ceux-ci sont des organismes aussi divers que les organismes des Nations Unies (26 % de tous les partenariats), d'autres organisations internationales et régionales, des établissements d'enseignement nationaux, des fondations, des universités, des organisations non gouvernementales et le secteur privé.

56. L'ensemble des partenaires de l'Institut est très divers, mais il faut citer plusieurs partenariats : le Partenariat « Unis dans l'action » pour l'apprentissage au sujet du changement climatique, un projet entrepris par 33 organismes des Nations Unies et autres organisations multilatérales pour développer un apprentissage par pays, axé sur les résultats, au sujet du changement climatique; le Partenariat pour une action en faveur de l'économie verte, initiative conjointe de l'OIT, du PNUD, du PNUE, de l'ONUDI et de l'UNITAR; et le programme interorganisations pour une gestion rationnelle des produits chimiques, qui rassemble avec l'UNITAR six autres organismes des Nations Unies ainsi que la Banque mondiale et l'OCDE.

57. En dehors du nombre appréciable d'organisations partenaires avec lesquelles travaille l'Institut, celui-ci constate aussi la grande importance stratégique de plusieurs donateurs, notamment l'Algérie, l'Allemagne, le Nigéria, la Norvège, la Suède et la Suisse.

4. Renouveau de l'image de l'Institut

58. Pour réaliser les objectifs stratégiques, il est important d'avoir de bonnes communications. Celles-ci permettent de faire mieux connaître le travail de l'Institut, d'établir la confiance et la crédibilité, et d'attirer un plus grand nombre de bénéficiaires et de partenaires à long terme. Une communication efficace avec les parties prenantes internes et externes ne peut qu'améliorer l'impact de la programmation de l'UNITAR.

59. À l'occasion de son cinquantième anniversaire, et de la première année du cadre stratégique nouveau, l'Institut a renouvelé son image de marque et refondu les directives relatives à son site Internet. Les objectifs de ce renouvellement sont de faire plus largement connaître l'Institut et d'améliorer son image, d'établir la confiance et la crédibilité et d'améliorer la cohérence de toutes les communications dans l'organisme lui-même.

60. Les nouvelles directives sur l'image de marque visent à montrer comment l'UNITAR communique sa mission, dans un langage approprié, compatible avec les éléments de sa conception et avec son image professionnelle, afin de montrer « ce

que nous sommes », « ce que nous faisons » et « pourquoi c'est important » dans toutes les situations de communication.

61. L'Institut a également lancé un site Internet plus dynamique qui est d'une structure et d'une conception meilleures, plus facile à utiliser et d'une technologie améliorée. Le site Internet refondu est conforme à la nouvelle stratégie de l'Institut, il est d'une utilisation plus commode et est adapté aux comportements des utilisateurs, il s'appuie sur un schéma plus robuste et plus stable. Avec ces améliorations, l'Institut espère attirer un plus grand nombre de visiteurs sur son site et étendre ses services à un plus grand nombre de bénéficiaires et de partenaires.

III. Situation financière de l'Institut

62. La situation financière de l'Institut se caractérise par la stabilité et par une augmentation modeste des ressources. Celles-ci, pour l'exercice biennal s'achevant le 31 décembre 2013, ont atteint au total 43,3 millions de dollars, soit 1,2 million de dollars ou encore 2,9 % de plus que le total atteint à la fin de décembre 2011, qui s'élevait à 42,1 millions de dollars. En novembre 2014, le Conseil d'administration a adopté le budget-programme révisé pour l'exercice biennal 2014-2015, qui se monte à 48,5 millions de dollars, soit 4,2 % de plus que l'estimation initiale du budget de l'exercice qui était de 46,6 millions de dollars.

63. L'Institut est parvenu à inverser la tendance à la baisse des contributions volontaires au Fonds général non affectées. Le changement est dû surtout à la généreuse contribution du Gouvernement algérien au cadre stratégique 2014-2017. Les contributions volontaires non affectées ont augmenté de 0,56 million de dollars à la fin de 2013, pour passer à 1,3 million de dollars à la fin de 2014. L'UNITAR cherche à augmenter encore les réserves non affectées pour les porter à 2 millions de dollars environ à la fin de 2015.

64. L'Institut a conçu et appliqué une nouvelle démarche de recouvrement des coûts pour suivre les recommandations du Comité des commissaires aux comptes. Cette démarche, qui fait une distinction entre les coûts d'appui directs et indirects, améliore la transparence des relations avec les donateurs et s'est avérée efficace dans la couverture des coûts des principales fonctions d'appui de l'Institut. Les organismes de contrôle, et notamment le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires, ont approuvé cette démarche.

65. Pour le quatrième exercice biennal consécutif (2012-2013), le Comité des commissaires aux comptes a émis une opinion non assortie de réserves au sujet des états financiers de l'Institut. La plupart de ces recommandations ont été appliquées.

IV. Recommandations

66. Il est recommandé aux États Membres de prendre note de l'augmentation du nombre des bénéficiaires aux activités de l'Institut depuis 2013 et d'engager l'Institut à continuer de s'efforcer de répondre aux besoins d'apprentissage et de renforcement des capacités des pays conformément à son mandat et au cadre stratégique 2014-2017, et aussi de continuer à s'assurer de la qualité de sa programmation.

67. Reconnaisant la contribution importante du Gouvernement algérien au Fonds général, il est recommandé aux États Membres de poursuivre leur soutien à l'UNITAR, notamment en lui confiant des contributions volontaires non affectées, indispensables pour lui permettre d'accomplir les principaux éléments de sa mission.
